

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

ETE MEURTRIER

édito

En utilisant une référence littéraire et cinématographique, il serait tentant de qualifier les deux mois que nous venons de passer d'« été meurtrier ». Meurtrier dans l'est de l'Europe où, dramatiquement, la guerre s'installe, révélant la fracture des équilibres politiques et économiques mondiaux. Meurtrier pour les forêts, en particulier dans notre pays jusque dans des régions jusqu'ici peu habituées aux incendies comme la Bretagne, les Vosges ou le Nord de la France. Meurtrier pour le pouvoir d'achat des Français et des Européens en général, sans oublier les habitants des pays dits « en développement », en Afrique, Asie ou Amérique latine. Meurtrier enfin pour les plus de 1200 migrantes qui ont laissé leur vie en tentant d'échapper à la misère.

La rentrée s'annonce donc chargée de dossiers complexes alors que l'inquiétude monte dans la population. Les mesures concernant le pouvoir d'achat (4 % d'augmentation sur les pensions de base et 3,5 % d'augmentation du point d'indice de la Fonction publique, votées en juillet à l'Assemblée mais non encore appliquées) ne suffiront pas à combler une inflation qui frôle les 7 %. La spéculation boursière jouant avec des pénuries de matières premières prévisibles de longue date ou aggravées par la guerre en Ukraine, la sécheresse et l'augmentation des coûts de transport, imposent l'austérité aux plus pauvres par l'augmentation du prix de nombreux produits de nécessité (blé, huile, pommes et terre...) tandis que le gouvernement reste sourd à la demande de taxer « les superprofits ».

La rentrée scolaire, malgré les dires du ministre, est loin d'être satisfaisante : non, il n'y a pas un·e professeur·e devant chaque classe. Dans de nombreux établissements du secondaire il manque entre deux et cinq enseignant·es ainsi que de nombreux personnels administratifs. Certaines matières sont dévastées (éco gestion, allemand, ...) et ce n'est pas le recrutement de contractuel·les en trente minutes qui va améliorer la situation. Outre la confirmation de l'évident mépris du métier d'enseignant·e, le risque est de se retrouver

avec un nombre de démissions important, phénomène qui s'accroît y compris chez nos collègues titulaires.

De nombreux autres secteurs sont concernés par le manque de personnel : restauration, santé, aide à la personne, vente... Ce sont tous des secteurs où les salaires sont notoirement insuffisants et les conditions de travail souvent déplorables. Quand va-t-on enfin se poser la question du niveau des salaires et du respect du de la salarié·e ?

Enfin, en France, les épisodes de canicule cet été, la sécheresse depuis le printemps autant que les inondations dramatiques dans notre pays, même si sans commune mesure avec celles sans précédent au Pakistan, ont mis l'accent, s'il en était encore besoin, sur l'urgence de se préoccuper du changement climatique.

Pour faire face à toutes ces crises, le Président de la République a imaginé un conseil national de la refondation, passant outre le rôle du parlement. Été meurtrier aussi pour la démocratie parlementaire ?

Les retraité·es vont reprendre leurs dossiers dès la rentrée : pouvoir d'achat, bien entendu, accès aux soins et place dans la société. On ne peut qu'être inquiet·e en lisant les déclarations du ministre des solidarités qui semble avoir renoncé à une loi « Grand Âge », qui avait été promise dès 2017 par Emmanuel Macron. Ce n'est pas un bon signal qui nous est donné là. Nous resterons également vigilant·es quant au sort réservé à la réforme des retraites.

C'est pourquoi nous serons sur le terrain dès le 22 septembre aux côtés des professionnel·les de santé et le 29 septembre aux côtés des actif·ves pour la grande journée de mobilisation sur le pouvoir d'achat des salaires et des pensions.

*Martine STEMPER, pour le collectif des
retraité·es SNES-FSU de l'académie de Créteil
Rédigé le 12 septembre*

1/Édito 2/Calendrier et rappel inscription visite Paris au temps de la Commune 3/Le CNR s'est réuni au CNR 4/ Rester syndiqué·e à la retraite, plus que jamais d'actualité !

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire-
Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°13-82

CALENDRIER



Le jeudi 22 septembre : journée de mobilisation dans le secteur de la santé.

Le jeudi 29 septembre : grande journée intersyndicale de grève et de manifestations pour la défense du pouvoir d'achat.

Les 5 et 6 octobre : journées d'automne de la FSU, programme et inscriptions sur le site de la FSU nationale.

Le lundi 28 novembre : Assemblée Générale des retraité·es du SNES-FSU Créteil.
Plus de précisions sur l'ordre du jour dans notre prochaine circulaire.

RAPPEL : INSCRIPTION À LA VISITE « PARIS AU TEMPS DE LA COMMUNE »

Vendredi 21 Octobre : Visite de « Paris au temps de la Commune ».

Il reste 8 places. Inscrivez-vous rapidement !

Michèle Olivain, collègue qui s'est spécialisée dans l'histoire de la Commune, nous évoquera la mémoire des communard·es à travers des sites légendaires de la Commune :

- La Colline de Montmartre et la Mairie, siège de la Commune.
- Le Mur des Fédérés au Père Lachaise.
- L'Hôtel de Ville de Paris et un site moins connu en mémoire d'autres fusillé·es de la Commune.

La visite est prévue sur toute la journée.

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante avant le 20 septembre.
Michel STEMPEL, 20, allée de la FRAMBOURG 77200 TORCY

NOM..... Prénom.....

Nombre de personnes.....

Adresse.....

.....

.....

Téléphone.....

Mail.....

Pour des renseignements concernant cette sortie, vous pouvez me contacter :

01 60 17 76 55

07 85 70 99 15

michel.stemper@orange.fr

LE CNR S'EST RÉUNI AU CNR*

* Centre National du Rugby » à Marcoussis : le gouvernement prévoit-il d'envoyer des ballons « d'essais », ou d'entrer en « mêlée » avec les oppositions ? Ou finalement devra-t-il « botter en touche » quand ces oppositions gagneront le match ?

Le président Macron a annoncé la création du Conseil National de la Refondation le 3 juin, neuf jours avant les élections législatives qui, finalement, ne lui ont pas donné de majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Mais cette annonce n'a-t-elle pas aggravé un record pour ces élections en montrant sa défiance pour les institutions parlementaires ? Il se justifie en disant que les françaises et les français « étaient fatigués des réformes qui viennent d'en haut » (de Jupiter ?).

Par démagogie, n'encourage-t-il pas l'antiparlementarisme qui se développe dans certains discours ?

Le CNR serait un moyen de poursuivre une démarche de concertation qu'il avait imaginée avec « le Grand Débat de 2019 » après les Gilets Jaunes et « la Convention citoyenne sur le climat ». On sait ce que lui et son gouvernement ont fait des résultats de ces concertations...

Mais en fait, il s'agit de contourner le débat parlementaire alors que le Parlement est le représentant légitime de la population. Il est le pilier d'une vraie démocratie.

Par ailleurs il existe déjà des organismes consultatifs compétents, en particulier le CESE, Conseil économique, social et environnemental, composé de 180 représentants du patronat, des syndicats et d'associations.

Objectifs du CNR

Ce serait de donner un nouveau souffle à la démocratie en permettant à une instance où il n'y aurait pas que des hommes et des femmes politiques de définir les grands axes d'une politique capable de répondre aux préoccupations de la population française et de concevoir des solutions efficaces.

Pour cela **5 grandes pistes de réflexion** sont décidées par le Président de la République **seul**. Le flou est tel qu'on peut se livrer à quelques interrogations...

L'indépendance industrielle, alimentaire et militaire de la France. Doit-on comprendre que le président émet des doutes sur l'UE, sur l'OTAN et sur d'autres instances internationales, voire la mondialisation ?

Le plein emploi. Mais quels emplois ? La réforme visant à durcir les droits au chômage n'est-elle pas un moyen de faire « disparaître » des inscrites au chômage ?

La transition écologique : en continuant à développer l'énergie nucléaire alors que l'on prend conscience des dysfonctionnements des centrales, que la création d'un nouveau type de centrale est très hypothétique, que le stockage des déchets est très problématique et que la gestion de leur fermeture peut durer plusieurs dizaines d'années...

Les services publics pour l'égalité. Alors que les réformes de l'école et la politique de santé menées par ses gouvernements visent à démanteler ces services publics ? Alors que douze ans de pouvoir auquel il a participé ont réduit drastiquement le nombre de fonctionnaires ?

La réforme institutionnelle sur laquelle on ne sait absolument rien... peut-être plus de décentralisation pour convaincre les associations d'élus locaux réticents de participer à son CNR ?

On peut noter que dans ces thèmes la crise sociale et l'accroissement des inégalités sociales sont totalement absents !

Le CNR doit compter une soixantaine de membres : des représentants des partis politiques, des syndicats, des associations d'élus territoriaux et territoriales, du Conseil économique, social et environnemental et des citoyens tirés au sort.

Mais seuls Renaissance et le MODEM soutiennent ce projet.

Pour les autres membres invités, elles émettent de sérieuses réserves sur le bien-

fondé de cette instance mais y participeront « pour voir ».

Nombreux ont été les refus : pour tous les autres partis politiques ainsi que pour la CGT, FO, la FSU et Solidaire, le CNR ne serait qu'un moyen de les faire adhérer de gré ou de force au programme de M. Macron.

Lors de la 1^{ère} réunion du CNR le 8 septembre, (40 présents sur 52 invités...), après avoir fait la leçon aux organisations qui ont refusé de venir, le président Macron déclare que le référendum pourrait être utilisé si la procédure parlementaire risquait de

s'éterniser et il lance une grande consultation nationale en ligne... Sur quoi ?

Ainsi, le président de la République, gardien de la Constitution, remet en cause le fonctionnement des institutions parlementaires en opposant démocratie parlementaire et démocratie directe... !

Ne confond-il pas volontairement démocratie et populisme ?

Le CNR a dit ! Pas de discussion, pas de débat ! Adoptez !

Michel STEMPER (ancien rugbyman)

RESTER SYNDIQUÉ·E À LA RETRAITE, PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

Syndiqué·e un jour, syndiqué·e toujours, particulièrement en ces périodes incertaines ! Pour être au mieux informé·e des nouvelles réformes, pour venir échanger lors des assemblées générales et réunions, pour recevoir nos publications spécifiques, pour participer à nos sorties culturelles et séjours, renouvelez votre adhésion avant la fin du mois de décembre. Ainsi vous pourrez profiter de la déduction d'impôts pour cotisation syndicale.

Qui sommes-nous ?

Voici les responsables du secteur retraité·es, à la suite des dernières élections :

Martine STEMPER – responsable académique :

martine.stemper@wanadoo.fr

Dominique BALDUCCI – adjointe :

dom.balducci@wanadoo.fr

Jean-Bernard SHAKI – secrétaire de la section 77 :

jb.shaki@orange.fr

Michel STEMPER – trésorier 77 :

michel.stemper@wanadoo.fr

Danièle CLAYETTE – secrétaire de la section 93 :

daniele.clayette@wanadoo.fr

André LESOURD – trésorier 93 :

andrelesourd@wanadoo.fr

Dominique BALDUCCI – secrétaire de la section

94 : dom.balducci@wanadoo.fr

Annick JANOIR – trésorière 94 :

annick.janoir@gmail.com

S'y retrouver dans la jungle des sigles !

Les retraité·es sont organisé·es par département.

Votre S1 est désormais le S1 77, 93 ou 94.

La SFRD (section fédérale des retraité·es départementale) est votre section FSU départementale.

La FGR-FP est la Fédération générale des retraité·es de la Fonction publique à laquelle vous êtes automatiquement adhérent·es car le SNES en est une composante (la carte que vous recevez en début d'année est celle de la FGR).

